

Actualités
trimestrielles

VISTA SL

Silencieuse et élégante, destinée à un **usage continu et intensif**, la PPA VISTA s'intègre dans **tous types de bâtiments** : ERP, bureaux, commerces, restaurants, industries etc...

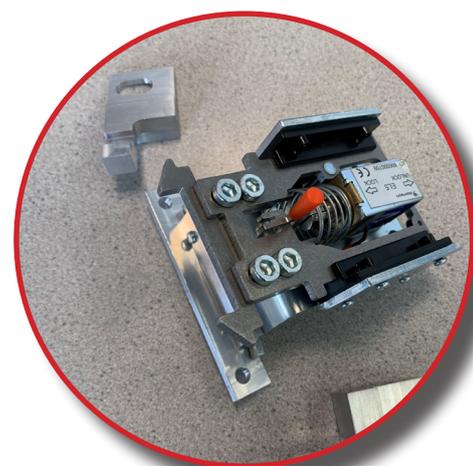
En intérieur comme en extérieur, installée dans un site dortoir ou un lieu de travail, que celui-ci soit un ERP ou un site industriel, la porte piétonne devient un incontournable. **Faites le choix de la PPA VISTA SL !**

Vendu partout dans le monde depuis plus de 20 ans, la **PPA VISTA SL permet de répondre à plus de 90% des besoins**. Déclinée avec ou sans partie fixe, qu'elle soit en ouverture unilatérale ou bilatérale, son efficacité et sa fiabilité ne sont plus à prouver.

Pour que l'installateur ait le moins possible d'opérations à effectuer sur la porte lors de son installation sur site, **les PPA VISTA sont assemblées en France, pour une qualité toujours plus avancée.**

NOUVEAU VERROUILLAGE

Ce nouveau kit de verrouillage intégré au vantail permet de verrouiller et de déverrouiller la porte même sans courant.





CONFORME À LA NORME ARTICLE C048*

Grâce à son profil autoporteur, la VISTA SL peut être installée en tunnel. Sa fixation n'exige alors que 2 points de fixation de part et d'autre du mécanisme.

Dans sa version en profils de 20 mm d'épaisseur, la SL s'inscrit avec harmonie dans son environnement. Quant à la gamme en 40 mm, elle a l'avantage d'accepter le double vitrage jusqu'à 27 mm.



BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Contactez votre commercial secteur

La VISTA SL BFT REPOND AUX NORMES EN VIGUEUR.

Réglementation 1

Les portes automatiques coulissantes ou battantes peuvent être autorisées à l'intérieur des bâtiments après avis de la commission départementale de sécurité, dans la mesure où elles ne font l'objet d'aucune exigence de résistance au feu.

Réglementation 2

En cas d'absence d'alimentation électrique, les portes automatiques doivent se mettre en position ouverte et libérer la largeur totale de la baie :

- soit manuellement par débattement vers l'extérieur d'un angle au moins égal à 90°, pouvant être obtenu par simple poussée
- soit automatiquement par effacement latéral obtenu par énergie mécanique intrinsèque

Réglementation 3

En cas de défaillance du dispositif de commande, l'ouverture des portes doit être obtenue par un déclencheur manuel à fonction d'interrupteur placé à proximité de l'issue.

Si le lieu où se situe la porte a une capacité d'accueil inférieure à 20 personnes, le système d'ouverture de la porte par énergie mécanique